

## **Extrait des délibérations**

à la Commission permanente

**N° CP-2023-9-12-9**

**Séance du** lundi 13 novembre 2023

### **RÉUSSITE ÉDUCATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS AGISSANT EN FAVEUR DES JEUNES ALSACIENS**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS :**

BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARTIN Monique, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Thomas

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

ADRIAN Daniel donne procuration à BEHA Nicole  
BUFFA Jean-Claude donne procuration à ESCHLIMANN Michèle  
CLAUSS Robin donne procuration à KALTENBACH-ERNST Nathalie  
COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine  
DEBES Vincent donne procuration à SENE Marc  
DELATTRE Cécile donne procuration à ERBS André  
DILIGENT Danielle donne procuration à DREXLER Sabine  
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves  
HOERLE Jean-Louis donne procuration à LEHMANN Marie-Paule  
JEANPERT Chantal donne procuration à MEYER Philippe  
JENN Fatima donne procuration à HOULNE Monique  
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine  
KLINKERT Brigitte donne procuration à MILLION Lara  
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul  
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle  
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à KRIEGER Laurent

MATT Nicolas donne procuration à REYMANN Anne  
MAURER Jean-Philippe donne procuration à PFEIFFER Pascale  
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise  
SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence  
WOLF Etienne donne procuration à BIHL Pierre  
ZELLER Fabienne donne procuration à SCHILDKNECHT Jean-Luc

**EXCUSEE** :

TENENBAUM Anne

**ABSENTS** :

HAGENBACH Vincent, MUNCK Marc

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-1-5-1 du 6 février 2023 relative au budget primitif 2023 « Agir pour les jeunes, une priorité des politiques de la protection de l'enfance, de la protection maternelle et infantile, de l'éducation, de la jeunesse, du sport et du bilinguisme »
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2023-3-2-2 du 13 avril 2023 portant attribution d'une subvention de 7 140 € à l'association Alter Alsace Energies,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2023-5-12-12 du 20 juin 2023 portant attribution de subventions de fonctionnement à 18 collèges pour la création de Filières Métiers et approuvant le modèle de conventions types,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme du 26 octobre 2023,
- VU l'avis de la Commission Nord Alsace - Haguenau - Wissembourg du 23 octobre 2023,
- VU l'avis de la Commission Ouest Alsace - Saverne - Molsheim du 23 octobre 2023,
- VU l'avis de la Commission Eurométropole de Strasbourg du 24 octobre 2023,
- VU l'avis de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale du 23 octobre 2023,
- VU l'avis de la Commission Agglomération de Mulhouse du 27 octobre 2023,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

## APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue des subventions de fonctionnement aux structures listées en annexe 1 à la présente délibération dont les projets ont été retenus au titre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité pour l'année scolaire 2023/2024 et à des structures agissant en faveur de la jeunesse, pour un montant total de 184 400 €, selon le détail figurant en annexe 2 à la présente délibération,
- Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec l'association Alter Alsace Energies, portant sur l'accompagnement de collèges alsaciens dans une démarche d'économie d'énergie, jointe en annexe 3 à la présente délibération,
- Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec le Centre social et culturel du Fossé des Treize, portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'accueil de collégiens du Collège Foch durant la pause méridienne, au titre de l'année scolaire 2023/2024, jointe en annexe 4 à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer lesdites conventions, jointes en annexes 3 et 4 à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs et une convention de financement avec le collège Sophie Germain, dans le cadre de la mise en œuvre par ce dernier d'une Filière « Métiers de la Restauration », selon les conventions-types approuvées par délibération de la Commission Permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2023-5-12-12 du 20 juin 2023.

Il est précisé que toutes les subventions feront l'objet d'un versement unique et que, par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier, la subvention au collège Sophie Germain sera versée dès la signature de la convention.

Les crédits concernés seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P207	O001	P207E01	T60	(1093) 65-65748-338	92 100 €
P207	O001	P207E01	T60	(1095) 65-657348-338	3 500 €
P207	O001	P207E01	T60	(1969) 65-65748-288	14 600 €
P207	O001	P207E01	T60	(3315) 65-657381-288	13 000 €
P207	O001	P207E01	T60	(3316) 65-657381-221	8 000 €
P207	O002	P207E01	T60	(1091) 65-65748-338	7 000 €
P207	O003	P207E01	T60	(1093) 65-65748-338	1 000 €
P207	O005	P207E01	T60	(1091) 65-65748-338	45 200 €
TOTAL					184 400 €

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

17 non-participations au vote

Robin CLAUSS, membre du CA au sein du CSC Arthur Rimbaud à Obernai  
Fleur LARONZE, membre du CA au sein du CSC de l'Elsau et du CSC Montagne Verte  
Jean-Philippe MAURER, membre du CA au sein du CSC de la Meinau  
Damien FREMONT, membre de l'Association Populaire Joie et Santé Strasbourg  
Anne REYMANN, membre du CA au sein du CSC « Au-delà des ponts »  
Françoise BEY, membre du CA au sein du CSC de HautePierre  
Jean-Philippe VETTER, membre du CA au sein du CSC "L'Escale"  
Serge OEHLER, membre du CA au sein du CSC "Schoelcher"  
Ludivine QUINTALLET, membre du CA au sein du CSC CARDEK  
Anne TENENBAUM, membre du CA au sein du CSC Fossé des Treize  
Catherine GRAEF-ECKERT, membre du CA au sein du CSC l'Albatros  
Elisabeth DREYFUS, Adjointe au maire de la Commune de Illkirch-Graffenstaden  
Nicolas MATT, Vice-Président de l'Université de Strasbourg  
Isabelle DOLLINGER, membre du CA au sein du CSC "Robert Schuman"  
André ERBS, membre du CA au sein du CSC du Langensand  
Marc SENE, membre du CA au sein du CSC de Sarre-Union  
Jean-Claude BUFFA, Adjoint au maire de la Commune de Saverne  
Anne TENENBAUM, membre du CA au sein du CSC Fossé des Treize